

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE
SIDECAR CROSS



MOTO-CLUB: Huismes

E-MAIL: pcoiquil@yahoo.fr

TÉLÉPHONE: 06 14 50 05 80

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Moto Club de Huismes

N° D'ÉPREUVE FFM: 428

DATE: 9 juin 2023

LIEU: Huismes

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Claude Geray	Licence : 011388
Délégué FFM (Président de jury)	Christian GOUX	Licence : 011943
Membre du Jury	Alain Boutroux	Licence : 004944
Membre du Jury	Christophe Perray	Licence : 114631
Commissaire technique responsable	Ingrid GIGAN	Licence :
Responsable du chronométrage	Attente FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

SIDECAR CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	PILOTES : 16 ANS MINIMUM / PASSAGERS : 15 ANS MINIMUM
LICENCES	LUE / NCO / INTER
CYLINDRÉES	AU-DESSUS DE 350 CC À 750 CC 2T AU-DESSUS DE 350 CC À 1000 CC 4T
PLAQUES	NUMÉROS: <input type="checkbox"/> FOND: <input checked="" type="checkbox"/>

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Bertrand Sylvianne**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Saint Benoit La Foret**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit des Perrés**

Adresse **Rte des Perrés Huismes**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1555m**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **30m**

Longueur de la ligne droite de départ **75m**

Nombre d'OCP* **15**

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ SIDECAR :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 15/02/2024

coiquil

Signature numérique de coiquil
Date : 2024.02.15
16:45:39 +01'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE: 29/02/2024



Signature numérique de Christine CAILLY
Date : 2024.02.29
11:35:28 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: 11/03/2024

NUMÉRO: 24/0272



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur Bertrand Sylvianne		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Saint benoit la foret	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit des Perrés Huismes	Longueur du circuit	1555m
Adresse	Rte des Perrés Huismes	Largeur minimum de la piste	6m

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	54
En manche :	45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais :	36
En manche :	30

Largeur de la grille	30m
Longueur de la ligne droite de départ	75m
Nombre d'OCP*	15

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
 - En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
 DATE: 15 février 2024

coiquil
 Signature numérique de coiquil
 Date : 2024.02.15
 16:44:54 +01'00'

VISA DE LA LIGUE
 DATE: 29/02/2024



Signature numérique de Christine CAILLY
 Date : 2024.02.29
 11:37:12 +01'00'

VISA DE LA FFM
 DATE: 11/03/2024
 NUMÉRO: 24/0272



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Huismes

DATE: 9 juin 2024

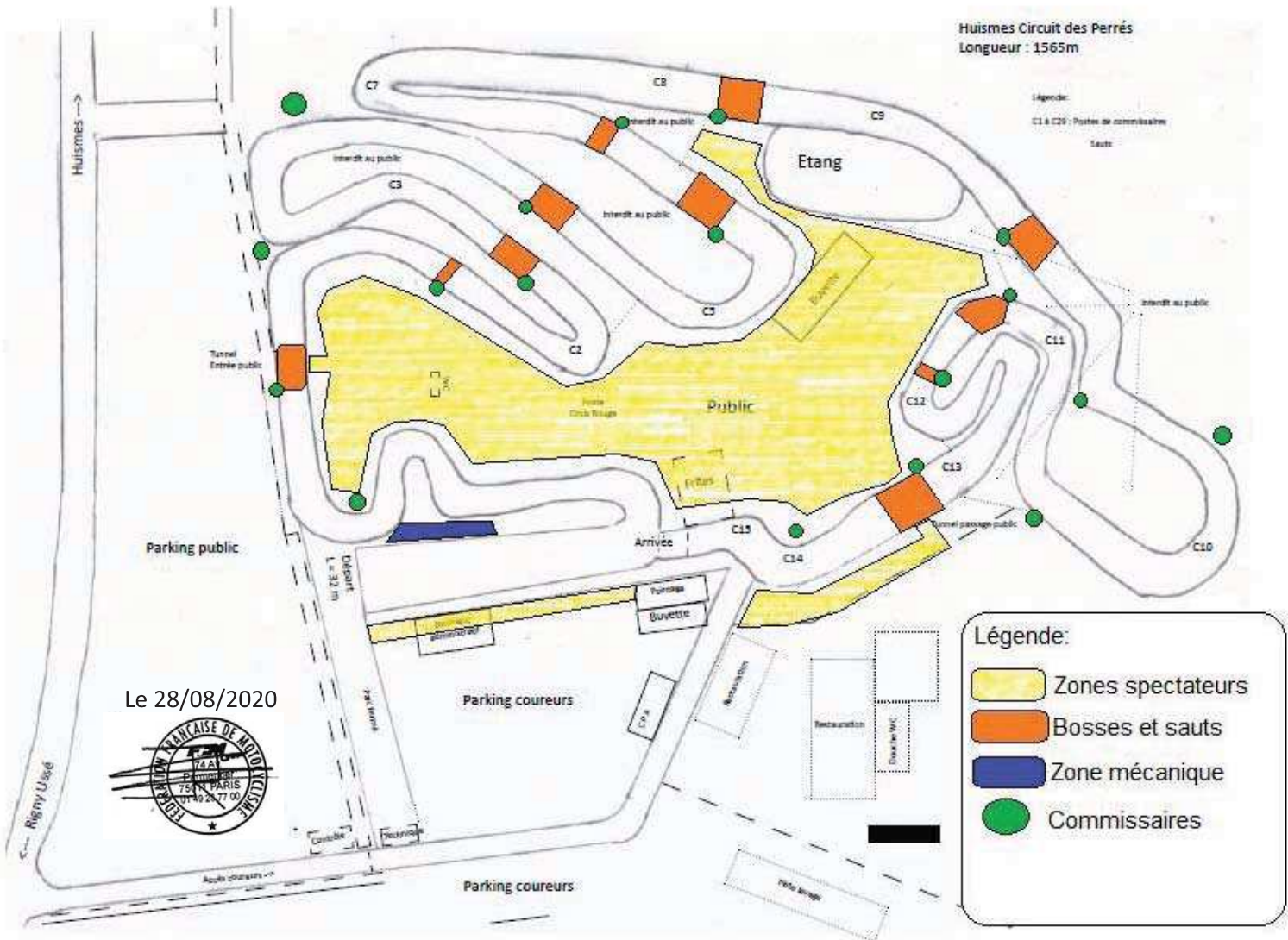
LIEU: Huismes 37



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
15h00	19h00	Contrôles administratifs et techniques	toutes	
7h30	9h00	Contrôles techniques et techniques	toutes	
8h30	8h45	Essais Libres	Ligue MX Vintage	15mn
8h50	9h05	Essais Libres	National 125 250 500	15mn
9h15	9h35	Essais Libres	Chpt France Side Car	20mn
9h40	9h55	Essais Libres	TGO Side Car	15mn
10h20	10h35	Essais Chronométrés	Ligue MX Vintage	15mn
10h40	10h55	Essais Chronométrés	National 125 250 500	15mn
11h00	11h20	Essais Chronométrés	Chpt France Side Car	20mn
11h25	11h30	Test de départs	Chpt France Side Car	5mn
11h35	11h50	Essais Chronométrés	TGO Side Car	15mn
11h50	13h40	Repas		
13h40	14h00	Manche 1	Ligue MX Vintage	15mn + 1t
14h00	14h05	Tour de reconnaissance	Chpt France Side Car	
14h10	14h40	Manche 1	Chpt France Side Car	25mn + 1t
14h45	15h10	Manche 1	TGO Side Car	20mn + 1t
15h15	15h35	Manche 1	National 125 250 500	15mn + 1t
16h15	16h35	Manche 2	Ligue MX Vintage	15mn + 1t
16h40	16h45	Tour de reconnaissance	Chpt France Side Car	
16h50	17h20	Manche 2	Chpt France Side Car	25mn + 1t
17h25	17h45	Manche 2	National 125 250 500	15mn + 1t
17h50	18h15	Manche 2	TGO Side Car	20mn + 1t
18h30		Podium		

Huismes Circuit des Perrés
Longueur : 1565m

Légende:
C1 à C15 : Postes de commissaires
Sauts



Le 28/08/2020



Légende:

- Zones spectateurs
- Bosses et sauts
- Zone mécanique
- Commissaires